 

**Projet Maison « Chauvet », maison d’hier à vivre aujourd’hui**

Objectifs visés, résultats attendus de l’action

|  |
| --- |
| Réaliser un concours d'idée pour rénover une maison d'un lotissement Chauvet (typique des foyers cantaliens). De nombreuses zones pavillonnaires de Mauriac, et plus largement du Cantal, sont issues de la loi Loucheur établissant un programme de constructions d'habitations à bon marché après-guerre. Entre 1946 et 1990, 652 maisons ont été construites sur Mauriac et on peut estimer qu'une large partie s'inspire du plan "Chauvet". La rénovation sera interne et externe, aux normes HQE, tout en gardant l'architecture typique et les matériaux. Le concours d'idée sera ouvert aux écoles d'architecture, le projet lauréat étant désigné par les habitants et la commune. Conception d'un cahier des charges type pour la rénovation d'une maison, facilement utilisable par les particuliers ou d'autres collectivités et transposable à des lotissements similaires. Incitation à la rénovation et partenariat entre acteurs publics et acteurs locaux.Permet de réunir les habitants d'un lotissement autour d'un projet commun de diminution des dépenses énergétiques et d'un gain de confort et de qualité de vie. Le principal objectif est la réappropriation de ce cahier des charges et sa réutilisation par les habitantsPromotion de l'architecture locale, des techniques et des matériaux de rénovation.Evolution du mode d'habiter avec la réappropriation du rez-de-chaussée actuellement sous utilisé (garage et chaufferie). Utilisation du cahier des charges dans la rénovation de 5 maisons Chauvet par des particuliers à l'échelle de la CC.  |

Moyens prévus, modalités de mise en œuvre de l’action

|  |
| --- |
| La commune de Mauriac porte le projet. Le montage du concours d'idée se fera en partenariat avec le CAUE. Réalisation d'une étude technique avec un cahier des charges aisément utilisable pour les particuliers avec une maquette numérique en 3DLe lotissement des Fontilles a été choisi pour sa proximité avec le centre-bourg. Accueil des étudiants possible durant 1 semaine (découverte de l'architecture, des contraintes liées à l'urbanisme, organisation d'une réunion publique et d'une enquête auprès des habitants du lotissement pour obtenir leurs besoins) Organisation de 4 réunions avec les étudiants pour la présentation du projet et de leur mission, le suivi et enfin le rendu. De plus, les étudiants présenteront leur travail lors d'une journée de présentation du cahier des charges et des aides et normes portant sur la rénovation (en partenariat avec le CAUE) |

Moyens humains mobilisés mais non valorisés dans le plan de financement (réseaux, personnes, qualités, missions, temps prévisionnel consacré au projet)

|  |
| --- |
| CAUE  |

Moyens techniques mobilisés mais non valorisés dans le plan de financement (local, équipements, bases de données, site internet etc.)

|  |
| --- |
| Site internet de l'école d'architecture  |

Intervenants internes (identification, qualité, …)

|  |
| --- |
| Lucie Gratel, manager de centre-bourg, pilotage du partenariat avec l'école d'architecture |

Prestataires externes (type de prestataire, mode de sélection, …) le cas échéant

|  |
| --- |
| Ecole d'architecture, sélection du projet via un concours Le projet lauréat est désigné par la commune et par les habitants.  |

Partenariat envisagé pour la mise en œuvre de l’action

|  |
| --- |
| Etude : Commune de Mauriac, Communauté de Communes du Pays de Mauriac, école d'architecture, Massif Central, CAUE  |

Résultats/livrables attendus :

|  |
| --- |
| Étude technique et cahier des charges pour la rénovation. Vues d'artistes, maquettes 3D de l'aménagement interne et externe. Journée de présentation portant sur la rénovation de maisons "Chauvet" (aides, normes, présentation du cahier des charges), partenariat avec le CAUEUtilisation du cahier des charges pour rénover 5 maisons Chauvet  |